

Algérie coloniale
Traces, mémoires et transmissions

Giulia FABBIANO, Abderahmen MOUMEN

Sommaire

Introduction

L'Algérie coloniale en transmission. Dispositifs, narrations, générations, témoins
GIULIA FABBIANO et ABDERAHMAN MOUMEN.....XX

DISPOSITIFS.....XX

La lente maturation d'une mise en récit de la guerre d'Algérie (de 1954 à nos jours). L'écriture de l'histoire scolaire, entre mémoire et histoire
BENOÎT FALAIZE.....XX

Qu'est-ce qu'un échec ? Histoire économique et mémoire coloniale
MURIAM DAVIS HALEH.....XX

Récits historiques alternatifs et enjeux mémoriels en Algérie
AMAR MOHAND-AMER.....XX

Encadré : *Les raisons d'une absence. Retour sur l'exposition « La Vie HLM. Histoires d'habitant.e.s de logements populaires. Aubervilliers, 1950-2000 »*
MURIEL COHEN.....XX

Encadré : « *Une guerre, récits d'une rive à l'autre* »
BÉATRICE DUBELL.....XX

NARRATIONS.....XX

De quoi les juifs sont-ils le nom en Algérie ?

KARIMA DIRÈCHE.....XX

La guerre d'Algérie et les extrêmes droites : six décennies de « contre-terrorisme » ?

NICOLAS LEBOURG.....XX

Se désidentifier : penser une condition postcoloniale de la sub- jectivation politique

SOPHIE MENDELSON.....XX

Usages berbéristes du souvenir de la colonisation

THOMAS SERRES.....XX

Encadré : *Du rapport Stora au glamour colonial*

NOUREDDINE AMARA.....XX

Encadré : *Paroles de jeunes algériens : mémoire et changement social*

AMAR MOHAND AMER *et al.*.....XX

GÉNÉRATIONS.....XX

Être européen en Algérie, devenir Européen d'Algérie : guerre et transmissions religieuses

MICHÈLE BAUSSANT.....XX

La mémoire discrète de la lutte. La colonisation à l'épreuve de la musique dans la communauté algérienne en France

HAJER BEN BOUBAKER.....XX

Les mémoires de la « guerre d'Algérie » dans les luttes sociales des descendants d'immigrés et de harkis

GIULIA FABBIANO et ABDERAHMAN MOUMEN.....XX

Encadré : *Mémoires politiques des pieds-noirs et de leurs descendants*

EMMANUELLE COMTAT.....XX

Encadré : *Badeche Ben Hamdi. Tensions mémorielles autour d'un engagement nationaliste*

SYLVIE THÉNAULT.....XX

TÉMOINS.....XX

Sous le silence : la mémoire seconde. Souvenirs et transmission dans les familles d'appelés en Algérie

FLORENCE DOSSE.....XX

Cartouches gauloises de Mehdi Charef. Trop plein extraordinaire de souvenirs, processus d'anamnèse ordinaire

DJEMAA MAAZOUZI.....XX

Des témoins du FLN dans les salles de classe en France ou l'émergence de contre-voix sur la guerre d'Algérie

AUDE SIGNOLES.....XX

Encadré : *Des mémoires de la guerre d'indépendance algérienne à travers la campagne d'archives orales de l'immigration menée par Génériques*

AMAR NAFA.....XX

ANNEXES

Liste de sigles.....XX

Bibliographie.....XX

Introduction

L'Algérie coloniale en transmission

Giulia FABBIANO et Abderahmen MOUMEN

La colonisation et la guerre d'indépendance sont des séquences centrales dans la construction nationale et étatique de la France et de l'Algérie. Elles transforment les frontières sociopolitiques de l'appartenance et les imaginaires nationaux qui leur sont associés, jusqu'aux expériences mêmes de leur condition historique. Socle pour le pays nouvellement indépendant, spectre pour l'ancien pays colonisateur, ces séquences ne sont pas – et ne sauraient l'être – également investies par les deux rives de la Méditerranée. Dans une éclosion révolutionnaire, l'Algérie héroïse, en 1962, le peuple levé comme un seul homme (Harbi, 1980)¹, en expurgeant de son récit glorieux toute figure potentielle d'altérité, au mieux passée sous silence, au pire assignée à la trahison. Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que des nouveaux questionnements commencent à émerger publiquement (Remaoun, 2003, 2008) et à contester le glissement opéré dans l'histoire du mouvement national « depuis une conception de l'unité de la nation comme ensemble de

1. Mohammed Harbi (1980) fait état de trois mythes sur lesquels s'est bâtie l'histoire officielle algérienne du mouvement de libération nationale : le mythe du peuple homogène et unanime, le mythe de la paysannerie et le mythe de la table rase qui fait du 1^{er} novembre 1954 un commencement absolu, marginalisant ainsi tout ce qui a précédé l'insurrection armée.

pluralités et de diversités, vers une conception mythique de l'unicité totale de celle-ci » (Abdelhafid Hamdi-Cherif *in* Manceron, Remaoun, 1993 : 213). Impulsé par un pouvoir politique qui « ne se prive pas de monopoliser à son profit la geste résistantielle » (Carlier, 2004 : 53), l'unanimité est alors la marque de l'histoire officielle algérienne², tandis que la France peine à en élaborer une, « qui permettrait qu'on se définisse par rapport à elle » (Thibaud, 1990 : 46). L'ancienne mère-patrie retrouve, et découvre, silencieusement sur son territoire national celles et ceux qui ont fait l'expérience de l'Algérie coloniale³ et en ont été profondément marqués jusque dans leur devenir collectif : les appelés, rappelés et engagés⁴ de près de huit années d'un conflit qui ne dira pas officiellement son nom jusqu'en 1999 ; des individus et des familles, dont certains ne connaissent pas l'Hexagone, que l'on désigne par la qualité officielle de « rapatriés d'Algérie » ou par le terme plus courant de « pieds-noirs »⁵ ; des anciens colonisés qui ont servi le drapeau français et qui, avec leurs épouses et leurs enfants, viennent nourrir les rangs des « rapatriés d'origine nord-africaine », à distinguer de ceux d'origine européenne, dits aussi communément

» (Jordi, 2009 ; Scioldo-Zürcher, 2010).

2. En reprenant une citation de 1975 de Redouane Ainad-Tabet, alors directeur des Archives nationales algériennes, Hassan Remaoun distingue deux pratiques historiographiques d'auto-légitimation politique : l'« Écriture » et la « Réécriture » de l'histoire. Selon l'historien : « La Réécriture viserait à rectifier tout ce qui aurait été "falsifié" par les historiens coloniaux, [...] en continuité avec la production des historiens nationalistes, tandis que l'Écriture devra cibler l'Événement fondateur par excellence de l'État national, autrement dit la Guerre de libération nationale. » (2003) Plus récemment, le 1^{er} novembre 2020, dans l'objectif de « transmettre aux générations futures les hautes et nobles valeurs ayant marqué les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie » a été lancée une chaîne de télévision consacrée à la mémoire collective et à l'histoire du peuple algérien (*Ethakhira*), issue d'une convention de coopération et de coordination entre le ministère des *moudjahidin* et l'Établissement public de télévision (EPTV).

3. L'historiographie sur l'Algérie coloniale étant très vaste, nous renvoyons ici uniquement à une sélection de travaux récents, dont un collectif : (Bouchène *et al.*, 2014 ; McDougall, 2017 ; Surkis, 2019 ; Mussard, 2018 ; Amara, 2019 ; Asseraf, 2019 ; Frémeaux, 2019 ; Zytnicki, 2019 ; Jomier, 2020 ; Lacroix, 2022 ; Thénault, 2022).

4. Environ 1 750 000 hommes combattent en Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie), dont près de 1 400 000 pour l'Algérie. Parmi ces derniers, près de 1100000 sont des appelés (Jaffret, 2016).

5. Près de 650000 rapatriés d'Algérie quittent l'Algérie durant l'année 1962, près d'un million si l'on rajoute ceux venus entre 1955 et 1961, et ceux installés en France après 1963. Sont aussi comptabilisés les juifs d'Algérie que d'aucuns associent ou dissocient du groupe social « pied-noir

Algérie coloniale - Traces, mémoires et transmissions

« harkis »⁶ ; d'autres anciens colonisés, militants et combattants du Front de libération nationale (FLN) et du Mouvement national algérien (MNA), présents au sein de l'immigration coloniale et qui sont restés ou alors qui se sont installés après l'indépendance⁷ ; des militants anticolonialistes dont certains, soutiens du FLN (Le Foll-Luciani, 2015), ont été affublés du terme de « porteurs de valises », des militants de l'Organisation armée secrète (OAS)⁸ ou des familles des victimes de cette organisation⁹, et des familles de disparus (Jordi, 2011 ; Laribi, 2016 ; Teitgen-Colly, Manceron, Mansat, 2021)¹⁰. L'ensemble de ces acteurs expriment des narrations et des exigences mémorielles fragmentaires, parfois antagonistes, nécessairement plurielles, élaborées au fil du temps dans un contexte politique propice à leur occultation en raison du « vide narratif de l'État-nation » laissé en 1962 par la fin de la France impériale (Ledoux, 2021 : 150).

Soixante ans après leur fin, la colonisation et la guerre de libération restent de part et d'autre un moment mémoriel saturé. Bien que la progressive ouverture des archives et la diversification des sources

6. Le terme générique « harkis » désigne les supplétifs de l'armée française enrôlés dans les différentes unités mises en place (harkas, Groupes mobiles de police rurale – GMPR, devenus Groupes mobiles de sécurité – GMS, moghaznis/mokhaznis, assès, groupes d'autodéfense). Il s'agit seulement d'une partie de la population colonisée qui quitte l'Algérie après l'indépendance pour éviter massacres, représailles, emprisonnements ou marginalisation sociale. À leur côté, des appelés, des engagés, des fonctionnaires et des élus nourrissent les rangs des « Français musulmans rapatriés » (FMR), catégorie d'administration publique au lendemain de 1962, estimable à environ 1500000 personnes (Besnaci-Lancou, Moumen, 2008).

7. Après l'indépendance, de nombreux militants et combattants nationalistes se sont réfugiés en France pour des raisons politiques : partisans du MNA en opposition au FLN, partisans du Parti de la révolution socialiste (PRS de Mohamed Boudiaf) et du Front des forces socialistes (FFS de Hocine Aït Ahmed) contre le FLN de Ahmed Ben Bella, puis les partisans de ce dernier contre Houari Boumediène après le coup d'État de juin 1965 (Stora, Amiri, 2012).

8. L'Association pour la défense des intérêts moraux et matériels des anciens détenus de l'Algérie française (ADIMAD) est créée en 1967.

9. L'Association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS (ANPROMEVO) (Dard, 2011) et l'association « Les amis de Max Marchand, de Mouloud Feraou et de leurs compagnons » en sont les exemples les plus notoires.

10. Sur le thème des disparus, nous renvoyons au site France archives qui a mis en ligne en 2021 un guide numérique sur les disparus de la guerre d'Algérie (1954-1962), (<https://francearchives.fr/article/166418920>), ainsi qu'au travail de Malika Rahal et Fabrice Riceputi documenté sur le site (1000autres.org).

– écrites et orales – en aient renouvelé l’historiographie et affiné la connaissance, que des recherches ethnographiques en aient investi la dimension mémorielle dans toute sa diversité et sa complexité, que des gestes politiques aient partiellement reconnu des aspects enfouis du passé, force est de constater que ce moment continue de cliver l’ex- périence sociale, ses représentations et les réponses institutionnelles au sein des deux sociétés. Si notre époque n’est plus celle de l’amnésie (Harbi, Stora, 2004), elle n’est pas non plus celle de l’apaisement et de la sortie du colonial. En France, l’essor de la critique postcoloniale a contribué à en saisir les legs, voire les mécanismes de reproduction, dans des phénomènes contemporains d’exclusion sociale et de discrimination, et plus globalement de traitement de l’immigration¹¹. Les travaux sur la question raciale et l’islamophobie montrent l’héritage actualisé d’une catégorie distinctive façonnée et mise à l’épreuve en colonie, dont la violence opérationnelle est largement attestée¹². En Algérie, historiens et psychanalystes ont questionné la place de la violence dans la société algérienne à l’aune de l’héritage colonial et de son entreprise d’effacement mémoriel ainsi que le maintien de dispositifs répressifs expérimentés par le colonisateur (Carlier, 1999 ; Lazali, 2018). Plus récemment, les slogans et les pancartes brandies pendant le soulèvement populaire de 2019-2020 (*Hirak*) ont suggéré un parallèle entre les pratiques coloniales et celles postcoloniales adoptées par la classe dirigeante pour piller les ressources du pays (Serres, 2019b ; Fabbiano, 2019 ; Dirèche, 2020). Se revendiquant de la génération de Novembre – c’est-à-dire des acteurs du mouvement national – le peuple insurgé, indifférent « à la liturgie politique [...] et à un patriotisme des apparences, manipulé par un pouvoir accroché à la rente symbolique » (Carlier, 2004 : 85), réclamait le parachèvement de la Révolution et l’avènement d’une indépendance réelle.

11. Les publications étant nombreuses, nous en proposons un aperçu sélectif : (Viet, 1998 ; Stora, 1999 ; House, 2004 ; Blanchard, Bancel, Lemaire, 2005 ; Spire, 2005 ; Bancel *et al.*, 2010).

12. Se référer entre autres aux travaux de : (Deltombe, 2007 ; Hajjat, Marwan, 2013 ; Meziane, 2021, Davis Haleh, 2022).

Brève chronologie des politiques mémorielles en France et en Algérie

En France, dès l’indépendance de l’Algérie - reconnue officiellement le 3 juillet 1962 -, les pouvoirs publics ont opté d’abord pour une volonté d’oubli de ce qu’on qualifie alors d’« opérations de maintien de l’ordre », puis de reconnaissance sélective. Plusieurs lois d’amnistie - en 1964, en 1966, en 1968, en 1982 jusqu’à l’article 13 de la loi du 23 février 2005 - suivent les accords d’Évian signés le 18 mars 1962, qui mentionnaient déjà des dispositions générales garantissant l’amnistie et la protection contre toute discrimination en raison des actes commis avant le cessez-le-feu. En 1968, le Titre de reconnaissance de la nation (TRN) est attribué à ceux qui ont combattu en Algérie, suivi en 1974 de la carte d’anciens combattants. Au moment de la reconnaissance que « guerre » fut en 1999 (loi n° 99-882 du 18 octobre 1999), deux événements médiatiques s’imposent : le procès Maurice Papon en 1998, avec l’évocation de son rôle lors de la sanglante répression des manifestants algériens à Paris le 17 octobre 1961, et le débat sur la torture et le viol durant la guerre avec les témoignages publiés dans *Le Monde* en 2000. Dans cette séquence, l’État multiplie les gestes mémoriels, pour la plupart ciblés et exclusifs, envers les différents groupes. Plusieurs journées commémoratives sont dès lors instituées : le 25 septembre est la journée d’hommage aux harkis ; le 5 décembre celle d’hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d’Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie (décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003) ; le 19 mars la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d’Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie (loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012). La « sanglante répression » du 17 octobre 1961 sera reconnue en 2012 ainsi que « la responsabilité des gouvernants français dans l’abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie, et les conditions d’accueil inhumaines de ceux transférés en France » en 2016 par François Hollande. Sous le quinquennat d’Emmanuel Macron, la politique de reconnaissance par à-coup s’amplifie : le 13 septembre 2018 le président reconnaît « la responsabilité de l’État dans la disparition » de Maurice Audin à Alger en 1957, torturé et assassiné pour ses positions anticoloniales ; le 2 mars 2021, quelques semaines après la remise du rapport Stora sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d’Algérie, il reconnaît que l’avocat Ali Boumendjel a été torturé et assassiné par l’armée française en 1957 ; en septembre 2021, devant un parterre de représentants associatifs, il demande pardon aux harkis et annonce une loi de réparation. En octobre de la même année, après avoir participé à une cérémonie en mémoire du massacre du 17 octobre 1961, il condamne par communiqué « des crimes inexcusables pour la République ». En Algérie, la Révolution glorifie les anciens combattants (*moudjahidin*) et les martyrs (*chouhada*). En 1963,

est créée l'Organisation nationale des *moudjahidin* (ONM), dont le statut est reva-
lorisé par Boumediene dès son arrivée au pouvoir en 1965 avec la création d'un
ministère qui leur est consacré. La perpétuation de la mémoire, l'écriture de l'his-
toire et la transmission scolaire de la guerre de libération nationale est désormais
l'apanage exclusif de l'État algérien et de l'ONM. Il faut attendre les années 1990,
à la suite de la transition démocratique (1988-1991) et de la décennie de guerre
civile pour que certaines figures du nationalisme algérien réapparaissent dans l'es-
pace public, dans un contexte de mobilisation de l'unité nationale convoquant la
mémoire de la guerre de libération nationale et ses figures historiques. L'université
de Sétif est ainsi baptisée du nom de Ferhat Abbas en 1992, tandis que l'aéroport
de Tlemcen est renommé en 2007 à la mémoire de Messali Hadj. Un hommage aux
Français et/ou aux Européens d'Algérie ayant milité ou combattu avec le FLN/ALN,
comme par exemple Henri Maillot et Jacqueline Guerroudj, sera rendu surtout à
partir des années 2000. Au même moment, un grand nombre d'associations et
de fondations voient le jour (fondations Émir Abdelkader, du 8 mai 1945, Houari
Boumediene, Mohamed Boudiaf, Centre national des études et recherches sur le
mouvement national et la révolution du 1^{er} novembre 1954, *CNERMNR* 54), tandis
que des débats sont organisés et des écrits publiés sur le rôle de personnalités
telles que Messali Hadj, Ferhat Abbas, Abane Ramdane, mais aussi de nombreux
militants du FLN ou des combattants de l'ALN moins connus. Les échanges sont
parfois vifs entre anciens militants et combattants sur certains épisodes de la
guerre, et notamment au sein de la wilaya IV¹³ (autour de l'affaire Si Salah), de
la wilaya III (sur la figure d'Amirouche) ou encore du déroulement de la « bataille
d'Alger ». Très récemment, le 23 juin 2020, le 8 mai a été décrété jour férié et jour
du sacrifice en mémoire des victimes des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata
en 1945.

En France comme en Algérie, les traces du passé sont, sous
nos yeux, plus ou moins visibles, pas toujours reconnues, souvent
banalisées, globalement instrumentalisées aux dépens d'une vérité
historique censée lui rendre justice. Elles travaillent le présent,
interceptent les futurs et façonnent les possibles. Malgré le dévelop-
pement des recherches et des productions culturelles
postcoloniales à ce sujet, ces traces et leurs transmissions sont
toutefois le plus

13. Tel qu'il est utilisé pendant la guerre de libération, le terme « wilaya » indique la partition
territoriale et militaire de l'Armée de libération nationale (ALN) en 6 zones.

souvent réduites à leurs expressions mémorielles et collectives les
plus médiatisées. Et, ce faisant, présentées – du moins en France –
comme des réalités figées dans une économie temporelle de conflit
et de concurrence qui perdure. Depuis la fin des années 1990, la
dimension pathologique-thérapeutique (Ricoeur, 2000) accom-
pagne, en effet, la définition des mémoires françaises en lien avec
l'Algérie coloniale, qui sont décrites comme humiliées, blessées,
meurtries, enfouies, empêchées, enflammées, tumultueuses, pas-
sionnelles, conflictuelles. La guerre en devient le prisme privilé-
gié d'analyse dans le milieu aussi bien universitaire que politique
(Liauzu, 1998, 2005 ; Stora, 2007 ; Savarese, 2007 ; Pervillé,
2018). Benjamin Stora, l'un des premiers à avoir repéré le repli
solitaire « des groupes porteurs d'une mémoire algérienne qui ne
se mélange pas » (1998 [1991] : 256), s'empare très rapidement
de l'expression « guerre des mémoires » pour désigner ce qu'il
considère être un « *enfermement dans un passé*, où se rejouent en
permanence les conflits d'autrefois »¹⁴. Discutable à maints égards,
cette approche l'est premièrement en ce qu'elle réduit, en même
temps qu'elle les fige, les phénomènes mémoriels « aux manifesta-
tions les plus institutionnelles » (Baussant, Foscarini, 2017 : 8) et
les plus radicales de l'usage du passé, jouissance des querelles poli-
tiques, sans tenir compte de l'hétérogénéité des groupes eux-mêmes
(Candau, 2004) et du travail ordinaire de remémoration et de
médiati- tion subjectives, bien plus discret et ductile. Les études
empiriques menées à ce sujet montrent en effet que, au-delà des
affrontements dont l'existence est principalement narrative et
politique, le passé fait l'objet d'arrangements et de recompositions
multiples, d'adap- tations contextuelles et de transmissions inégales
selon les situa- tions, y compris historiques, traversées par les
acteurs¹⁵. De plus, la

14. Stora Benjamin, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*,
rapport remis au président de la République, 20 janvier 2021, p. 89, ([www.vie-publique.fr/rapport/
278186-rapport-stora-memoire-sur-la-colonisation-et-la-guerre-dalgerie](http://www.vie-publique.fr/rapport/278186-rapport-stora-memoire-sur-la-colonisation-et-la-guerre-dalgerie)).

15. À partir des années 2000, plusieurs ouvrages ont été consacrés aux narrations et aux
pratiques mémorielles en lien avec le passé colonial algérien, voir entre autres : (Baussant, 2002 ;
Boubeker, 2003 ; Buono, 2004 ; Dosse, 2012 ; Fabbiano, 2016 ; Sidi Moussa, 2019 ; Branche,

lecture en termes de « guerre des mémoires » comporte l'« accusation connexe et également disqualifiante de mener un combat réputé “communautariste” » (Le Cour Grandmaison, 2006 : 150 ; Tevanian, 2021), menace à l'unité et à la cohésion nationales. Elle marque néanmoins l'appréciation politique des mémoires dites

« algériennes en France » ainsi que des relations franco-algériennes « difficiles, complexes, tumultueuses »¹⁶, que la « réconciliation » orchestrée par le président Emmanuel Macron – et fortement critiquée aussi bien en France qu'en Algérie – serait censée apaiser.

Or, s'il existe une question mémorielle coloniale en France – au croisement de la question sociale et de la question raciale –, elle reflète moins une situation conflictuelle où chaque groupe voire chaque pays s'affronterait sur le terrain de la légitimité à la fois héroïque et victimaire, que la manière dont l'articulation des politiques du passé et de la gestion de l'altérité influencent les expériences et les expressions collectives de ce que fut le monde colonial et, le cas échéant, leurs revendications. Le script de la guerre des mémoires blessées affecte d'oublier que la condition de son existence réside en l'absence d'une reconnaissance politique courageuse de ce que fut la France coloniale. En conclusion de son livre sur les conditions d'écriture de l'histoire de la guerre, Raphaëlle Branche plaide pour « une réelle prise en compte par l'État des politiques menées dans l'empire et des réalités sociales qui en furent issues ». Selon l'historienne, cela « permettrait de mieux saisir les modalités des relations actuelles entre territoires ex-colonisés et ex-métropole, d'une part, et entre personnes issues de ces territoires, d'autre part. [...] Sans cette prise en compte élargie, on continuera à voir cette séquence historique [la guerre] comme le début d'une histoire sociale et politique française marquée par la perte, la douleur, la défaite, alors qu'elle n'est qu'un moment dans les relations entre la France et l'Algérie, un moment marqué par la fin d'une relation politique inégale et la

délégitimation de l'idéologie coloniale. [...]

16. Stora, *op. cit.*

Algérie coloniale - Traces, mémoires et transmissions

En scrutant la dimension coloniale de la guerre, [les historiens] peuvent accompagner ceux qui tâtonnent, à travers les souvenirs et les récits mémoriels, à la recherche d'explications. Au-delà de la guerre, celles-ci pourraient bien ressortir tout autant du cadre, plus large, de la domination coloniale. L'apaisement de la "boîte à chagrin" passe aussi par ce travail » (2005 : 387-388). Force est, en revanche, de constater que cette reconnaissance officielle de la part coloniale du projet républicain continue de faire défaut, refusant ainsi à l'histoire ce privilège « de corriger, de critiquer, voire de démentir, la mémoire d'une communauté déterminée, lorsqu'elle se replie et se renferme sur ses souffrances propres au point de se rendre aveugle et sourde aux souffrances des autres communautés. C'est sur le chemin de la critique historique que la mémoire ren- contre le sens de la justice. Que serait une mémoire heureuse qui ne serait pas aussi une mémoire équitable ? » (Ricœur, 2000 : 650).

Déplacer le regard des situations saturées (Robin, 2003), où les mémoires se confondent avec les démonstrations politisées d'appartenance, et où les quêtes de reconnaissance se déclinent dans un paroxysme concurrentiel, à l'ordinaire de la vie sociale quelle qu'en soit l'échelle – macro, meso et micro –, aide toutefois à mieux cer- ner la place réelle et fantasmée du passé colonial et la manière dont il agit et est agi au présent. Ce changement de regard permet égale- ment de saisir la part active de ce travail sans cesse renouvelé d'ajus- tements et d'agencements des faits, que l'historien Omar Carlier appelle « la variation incessante du récit et de l'oubli, dans la multi- plicité des lieux, supports et motifs de mémoire, dans la diversité des formes et des agents de la transmission » (2004 : 52). C'est précisément à cette dernière dynamique que cet ouvrage interdisci- plinaire se consacre, faisant ainsi le choix de s'éloigner du registre à la fois passionnel et pathologique mis en avant par la « guerre des mémoires », que les querelles associatives et les instrumenta- lisations politiques ont surinvesti. Non pas feindre de l'ignorer, mais refuser de le donner pour acquis et l'approcher plutôt en tant qu'objet à observer et à historiciser. Il s'agit donc moins de contester

le partage des mémoires (Maazouzi, 2015) et la « démultiplication des émetteurs d'histoire » (Crivello *et al.*, 2006 : 9), que de privilégier un questionnement sur la contemporanéité du passé et l'actualité de ses traces, sur la ténacité, parfois discrète, des survivances et de leurs détournements. Si dans les phénomènes contemporains d'exclusion et de marginalisation sociales, l'héritage colonial a déjà été pointé, reste à être observée concrètement la façon dont ce référentiel – qu'il soit mémoriel ou idéologique, c'est-à-dire dépourvu d'un contenu factuel précis – imprègne les discours et les comportements. S'attacher à suivre comment, par quels réseaux et quelles pratiques, les fils de l'histoire se déroulent jusqu'à nos jours, en en appréciant aussi bien les trajectoires que les mouvements soient-ils à peine esquissés, comment les mémoires, les événements, les imaginaires infiltrent la vie quotidienne, revient à interroger empiriquement la manière dont le temps de la colonie – c'est-à-dire de la colonisation et de la guerre de libération algériennes – est au présent : non pas reproduit mais vécu, mobilisé, mis en récit, représenté, disputé ou encore passé sous silence : en un mot, transmis. Ainsi, dans le sillage ouvert par l'ouvrage paru en 2004 sous la direction d'Anny Dayan-Rosenman, chercheuse en littérature, et de Lucette Valensi, historienne, qui s'attachait à « lire les empreintes de l'événement sur les deux sociétés » (Dayan-Rosenman, Valensi, 2004 : 298)¹⁷, nous souhaitons questionner le devenir de ces empreintes et nous intéresser à leurs transmissions, en inscrivant l'événement de la guerre dans la temporalité plus longue de la colonisation. Que reste-t-il de l'Algérie coloniale dans les récits nationaux, collectifs, familiaux et subjectifs ? Quels usages en sont-ils faits ? Comment ce passé et ses mémoires se transmettent-ils ? Qui en sont les entrepreneurs « qui créent les références communes et [...] veillent à leur respect » (Pollak, 1993) ? Quelles générations cet héritage et ses transmissions permettent-ils d'esquisser ? Se dégagent-ils des (contre-)récits mémoriels et des (contre-)imaginaires ? Quels en

sont les acteurs, les témoins et les lieux aussi bien sociaux que narratifs ? Et, le cas échéant, quelles relations ces (contre-)récits et ces (contre-)imaginaires entretiennent-ils avec les visions dominantes ou collectivement admises du passé colonial ?

Les principales questions que ce recueil pose souhaitent renouveler à la fois l'étude de l'actualité du colonial et celle de ses mémoires dans les sociétés française et algérienne. La distinction n'est pas de trop, tant il est vrai que les textes ici réunis ne portent pas tous sur les enjeux de transmission de la mémoire collective entendue comme ce corpus narratif ordonnant un passé commun et trans- cendant les souvenirs individuels, dont l'une des fonctions est de

« renforcer la cohésion sociale non par la contrainte mais par l'adhésion affective du groupe » (Pollak, 1993 : 16) qui accède ainsi à sa conscience historique. À côté des textes qui engagent cette dimension de médiation ainsi que les silences et les contraintes qui souvent l'accompagnent, il en est d'autres qui discutent moins de la façon dont les individus et les groupes se tiennent face à un passé réélaboré pour légitimer leurs appartenances et leurs interactions, que de la contemporanéité de ce passé à la fois comme référence et horizon collectifs, comme héritage et tracé de sens. Il est, dès lors, aussi bien question de souvenirs, d'expériences ou encore de faits recomposés, et bien évidemment de leurs usages sociaux, que de la place qu'une construction politique – l'Algérie coloniale – et les imaginaires qui, depuis la colonisation, lui sont associés occupent dans l'appréhension du présent et l'anticipation du futur. Les auteurs, chercheuses et chercheurs internationaux, ainsi qu'actrices et acteurs de la société civile française, s'y intéressent à partir de leurs disciplines respectives – histoire, anthropologie, sociologie, science politique, études littéraires et culturelles, psychanalyse – et de leurs engagements associatifs et militants. Spécialistes de la situation coloniale et postcoloniale en France et en Algérie, ils réinvestissent leurs objets et leurs domaines d'expertise à l'aune de

17. Voir le double numéro spécial de la revue *Mémoires en jeu* consacré à « L'Algérie, la guerre et ses mémoires, aujourd'hui » (Brun, Ledoux, Mesnard, 2022).

la problématique de la transmission des mémoires, des imaginaires, des représentations du passé, comme texte et comme contexte, en

elle-même et pour ce qu'elle dit des conditions sociales et politiques de son déploiement. Juxtaposées dans leur diversité thématique et disciplinaire, mais également documentaire en raison du large spectre de sources mobilisées (archives institutionnelles et privées, archives orales, observations ethnographiques, sources secondaires, corpus musicaux et littéraires, expérience personnelle, mémoires autobiographiques, etc.), leurs contributions tracent un paysage qui donne à voir comment – c'est-à-dire selon quels dispositifs, dans quels lieux, au cœur de quelles narrations collectives – la colonisation et la guerre de libération algériennes continuent à se transmettre et à circuler dans des milieux différents, qui deviennent à leur tour vecteurs de transmission ; comment la colonisation et la guerre de libération algériennes continuent à façonner des générations, à constituer un enjeu mais aussi un angle mort du temps présent et de ses représentations, et, au fond, continuent à interpeller de près nos sociétés, nos expériences et nos mémoires individuelles, collectives, citoyennes, quels que soient notre héritage familial et politique et notre lien direct ou indirect à l'entreprise coloniale.

Ce paysage est dynamique, tant l'ensemble des contributions s'attache à montrer l'historicité de ces présences – y compris dans leur absence – et de leurs transmissions dans chaque objet examiné, de la mémoire nationale et ses commémorations à l'enseignement scolaire et ses dispositifs, en passant par la mémoire familiale, les cérémonies religieuses, la musique, le cinéma, l'histoire économique, la pratique universitaire, les comportements électoraux ou encore le domaine des luttes sociales. Les auteurs en retracent la généalogie et prêtent attention à leurs transformations et à leurs adaptations en montrant comment celles-ci s'inscrivent dans un contexte social qui détermine la réceptivité du fait colonial dans le même temps qu'elles y contribuent. Il est là un élément fondamental à retenir : prêter attention aux transmissions revient à prendre en compte les contextes, les décors et les injonctions qui les accueillent, les blocages, les contraintes, les silences ou, au contraire, les exigences et les excès qui les entourent, de même que

les chemins

parfois secondaires qu'elles empruntent aussi bien en France qu'en Algérie, chacune abritant par ailleurs une part de l'autre (Balibar, 1998). Parier sur leur coprésence, même inégale, nous a dès lors semblé nécessaire : pas tant pour poursuivre l'effort d'écriture commune (Manceron, Remaoun, 1993 ; Abécassis, Meynier, 2008) de ces histoires concomitantes et entrecroisées qui font les histoires de la France coloniale et de l'Algérie colonisée (Djeral, 2014), irréductibles les unes aux autres, que pour cerner les confrontations et les circulations entre les deux rives des rapports à l'histoire : ces emprunts, retentissements et imbrications qui participent à définir les tropismes et les replis nationaux.

Dans une perspective panoramique et multiscalaire, les chapitres et les encadrés renouvellent la réflexion sur les traces du passé colonial, ses transmissions, ses mémoires et ses acteurs, non seulement par les lieux et les corpus choisis, rappelant l'importance du dialogue interdisciplinaire, mais aussi par l'attention portée à l'entrelacement de différentes échelles de mise en récit de ce passé : nationale, partisane, collective, familiale, individuelle. Organisés en quatre sections – dispositifs, narrations, générations, témoins –, les textes qui composent cet ouvrage peuvent se lire aussi bien de façon autonome comme une plongée dans un sujet circonscrit, que sur un mode dialectique, chaque section restituant une part de contexte des suivantes, chaque contribution étant un indice d'une configuration plus vaste. Sans prétention d'exhaustivité, se dégage de ce parcours en quatre temps une vision d'ensemble qui nous conduit au cœur des mouvements et des transmissions mémoriels, de leurs moments ainsi que de leurs manquements. Notre ambition n'est dès lors pas d'en finir avec le passé et ses mémoires, mais de s'interroger sur leurs héritages multiples et leurs actualités. Non plus œuvrer à les réconcilier, mais ouvrir plutôt un espace pour en observer les présences et ce qu'elles nous disent de notre rapport au monde. Ce que nous remettons au lecteur est, donc, moins la somme d'un savoir constitué que la proposition d'une réflexion commune.

DISPOSITIFS

DISPOSITIFS invite à s'approcher de ces espaces où se produit, s'entretient et se transmet le discours mémoriel et historique sur le monde colonial, en en apprivoisant les mutations. Et également à considérer ce que fut un projet de développement colonial – le plan de Constantine – comme un lieu saturé de mémoire aussi bien en France qu'en Algérie. Dès lors qu'ils mettent en récit le passé et en assurent en même temps la balise et la transmission, les manuels scolaires ou les structures algériennes nées après l'ouverture de 1988 ont en effet « la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2007 : 31). Pôles d'institution de la mémoire nationale et de la mémoire collective (Loubes, Falaize, Heimberg, 2013 ; De Cock, 2018), ces deux dispositifs sont soumis à des exigences et des contraintes plurielles dans une tension permanente entre vérité historique, revendications mémorielles et usages politiques. Benoît Falaize conclut son parcours au cœur de plus de quatre-vingts manuels scolaires du secondaire depuis 1962 jusqu'à nos jours, en pointant l'enjeu central auquel est confronté l'enseignement de

l'histoire de la « guerre d'Algérie »¹ : la difficile, voire pour l'heure impossible, mise en récit d'une République qui bafoue ses propres règles en terre coloniale. Amar Mohand-Amer déplore, quant à lui, la fragilisation de la recherche historique par la réappropriation politique du passé, qui, malgré les transformations du roman national dues aux divers écrits – témoignages, récits, études historiques (Siari Tengour, Soufi, 2004a) – contestant à partir des années 1980 le monopole étatique de la mémoire ainsi que « la violence des années 1990, [...] qui n'a cependant, pas rompu avec le capital symbolique et totémique produit par la guerre de libération nationale » (Mohand-Amer, 2019 : 586). Les initiatives qui ont essayé d'en renouveler le récit et de nuancer, par conséquent, le nationalisme dominant ont en effet participé à une forme de marchandisation confuse, incontrôlée et clientéliste du passé. Dans un mouvement inverse, procédant du dispositif économique à la réappropriation mémorielle controversée, Muriam Davis Haleh propose d'interroger l'histoire officielle algérienne et l'historiographie française du plan de Constantine de 1958 comme des sites de production et de réappropriation du discours sur la colonisation et ses héritages. En rappelant l'origine économique, largement ignorée, du débat hexagonal autour de la repentance et de son refus, elle montre, que loin d'être neutre, la recherche historique ne peut être isolée du processus d'élaboration d'une mémoire historique vivante, politique et potentiellement polémique. En contre-champs des dispositifs institutionnels ou institutionnalisés, d'autres démarches, autonomes, de production de savoir et de transmission mémorielle ont également vu le jour. Portés par l'association Grand Ensemble, née pour donner à la création documentaire un accès ouvert, la plateforme internet « Une guerre, récits d'une rive à l'autre »², en ligne depuis octobre 2016, ainsi que les ateliers « Mémoires vives », coordonnés

1. L'expression « guerre d'Algérie » est placée entre guillemets quand elle renvoie moins à une séquence historique – on lui préférera alors guerre d'indépendance ou guerre de libération – qu'à un usage historiquement situé de l'expression elle-même et des représentations qui lui sont associées.

2. (grandensemble-media.fr).

par la réalisatrice Béatrice Dubell, sont un exemple de cette volonté de collecte et de partage d'expériences liées à la guerre d'indépendance et plus globalement à la colonisation. Inversement, Muriel Cohen revient sur les raisons d'une absence dans le cadre d'un dispositif muséographique sur la vie en HLM où ne figurent pas de familles d'origine algérienne³. L'hypothèse qu'elle formule pour expliquer cette transmission manquée s'appuie sur l'articulation d'éléments structurels et d'éléments intimes qui, puisant dans l'histoire de l'Algérie coloniale et des migrations de main-d'œuvre vers la métropole, laisse entrevoir des dimensions souvent sous-investies de la présence algérienne en France et de ses mémoires de violence ordinaire dans l'après Seconde Guerre mondiale.

3. (www.amulop.org).

NARRATIONS

NARRATIONS se concentre sur les systèmes discursifs et représentatifs qui ordonnent le présent et esquissent le futur s'inscrivant dans une tradition idéologique et politique coloniale, ou plutôt en mobilisant des références en lien avec la colonisation et la guerre de libération algériennes. Au croisement de la mémoire nationale et de la mémoire collective contestataire, les textes de cette section partagent une approche généalogique en ce qu'ils retracent la manière dont le passé colonial est transmis ou occulté au sein de récits collectivement admis. Karima Dirèche revient sur les raisons historiques et politiques qui ont conduit, dès l'époque coloniale, à l'effacement de l'histoire des juifs dans l'Algérie post-indépendante, discutant ce blanc (Lazali, 2018) laissé par le décret Crémieux dans le monde autochtone, ainsi que son transfert intergénérationnel jusqu'au refoulement progressif de la mémoire populaire. La question de la transmission se confronte ici à celle de l'« oubli », du trop peu, de l'absence d'éléments constitutifs de toute narration (Todorov, 1998 ; Augé, 1998), ainsi que de leurs (més)usages dans une économie politique qui transcende à la fois le temps et l'espace, l'histoire passée et les frontières nationales. La recherche « Paroles de jeunes Algériens : mémoire et changement social », menée par une équipe de chercheuses et chercheurs du CRASC sous la direction d'Amar Mohand-Amer, offre un aperçu exploratoire de

l'emboîtement des références mémorielles chez les jeunes Algériens, cristallisées autour de la guerre de libération nationale. Si la guerre et en amont la colonisation encadrent les récits des acteurs, des groupes concernés, de la population en général et de surcroît de la vulgate officielle algérienne, elles sont aussi des sources narratives puissantes, mobilisées et transmises dans d'autres agencements collectifs aussi bien en Algérie qu'en France. Nicolas Lebourg et Thomas Serres s'arrêtent sur les trajectoires politiques et le réper- toire aussi bien symbolique qu'idéologique liés à l'Algérie coloniale dans deux milieux partisans fort éloignés : les militants d'extrême droite en France et les berbéristes en Algérie. Pour les premiers, dont l'héritage de l'Algérie française est à la fois politique et idéo- logique, la mémoire du conflit est aujourd'hui dépoussiérée et por- tée comme un horizon d'avenir. Pour les seconds, la colonisation et la guerre d'indépendance offrent les coordonnées historiques pour comprendre le présent dans le détournement du roman national, qui se trouve ainsi contesté dans un récit alternatif. Dans les deux cas, le passé fournit un référentiel incontournable, une explication voire une jauge de légitimité, dont les activistes s'emparent. Dès lors qu'ils le nourrissent en le renversant, ils contribuent à le trans- mettre *via* leurs propres mémoires et représentations collectives. Les auteurs donnent ainsi une belle illustration empirique de la façon dont, « si puissante soit-elle, si diversifiés soient ses moyens et ses motifs, la mémoire politique, celle du “mouvement national” comme celle de la “guerre de libération”, contrôlée et instrumen- tée par l'État, reste une mémoire disputée, confrontée et opposée à d'autres mémoires, soumises les unes et les autres, comme elle, à l'épreuve du temps » (Carlier, 2004 : 52) et de leurs usages respectifs. Le contrôle étatique et diplomatique des enjeux mémoriels, contre-champ d'une politique narrative du passé qui se dit en creux à l'occasion des commémorations et des autres initiatives symboliques, est un sujet d'une brûlante actualité. Depuis que le président Emmanuel Macron a exprimé une « volonté nouvelle de réconci- liation des peuples français et algérien », chargeant

Benjamin Stora

de fournir un « rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation, et la guerre d'Algérie » remis en janvier 2021 et publié quelques mois plus tard (Stora, 2021), le débat autour de la juste place du colonial – reconnaissance, déni, détournement, instrumentalisation, réconciliation – au sein des deux sociétés et de leurs histoires nationales attise les polémiques aussi bien en France et en Algérie, qu'entre leurs diplomaties¹. Est-ce à cause des relations passionnelles que ces pays seraient censés entretenir ? Des blessures mémorielles qui auraient du mal à cicatriser, crispant les héritiers de l'Algérie coloniale dans un repli singulier et sourd à la souffrance des autres ? Ou, plutôt, en raison d'un parti pris biaisé qui ne cesse d'enfermer et, par là-même, de pathologiser ces mémoires tant il se garde d'en interroger les fondements et, donc, de prendre à parti le système colonial comme entreprise de domination et d'oppression ? Cette difficulté à « revenir à la source du mal qu'a été l'entreprise coloniale »² est abordée par Sophie Mendelsohn à partir de son expérience clinique et de ses réflexions autour de la vie psychique du racisme (Boni, Mendelsohn, 2021). Engageant une lecture articulée des deux dernières actions prési-

1. La volonté exprimée par le président Macron s'inscrit dans une démarche officielle de reconnaissance amorcée, à partir des années 2000, par les déclarations présidentielles des candidats à l'Élysée. En visite à Alger en 2003, le président Jacques Chirac évoque la « tragédie » de la guerre d'indépendance ; en 2005, l'alors ambassadeur français en Algérie, Hubert Colin de Verdière, reconnaît pour la première fois la responsabilité de l'État dans les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, qu'il définit comme une « tragédie inexcusable » ; tandis qu'en 2007, Nicolas Sarkozy, après avoir déclaré pendant sa campagne électorale qu'il fallait en finir avec la repentance, dénonce dans le discours prononcé à Constantine « l'injustice que depuis plus de cent ans le système colonial avait infligée au peuple algérien. » En 2012, lors de sa visite présidentielle, François Hollande revient à l'Assemblée nationale algérienne sur « les 132 ans pendant lesquels l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal. Ce système a un nom : c'est la colonisation ». Et quelques mois plus tard, il décide de consacrer la journée du 19 mars à la commémoration de toutes les victimes de la guerre d'Algérie, rompant ainsi avec la tradition de la célébration, sur un ton héroïque, des sacrifices consentis, qui avait été initiée par Jacques Chirac. En 2017, le candidat Emmanuel Macron définissait la colonisation comme « un crime contre l'humanité », pour finalement corriger en un « crime contre l'humain ». Du côté algérien, le président Abdelmadjid Tebboune a demandé un rapport à Abdelmadjid Chikhi, directeur du Centre national des archives algériennes et conseiller mémoire, qui n'a toujours pas été rendu public.

2. Thénault Sylvie, « Parler de "réconciliation" n'a pas de sens », *Le Monde*, 5 février 2021, (www.lemonde.fr/idees/article/2021/02/05/sylvie-thenault-sur-la-guerre-d-algerie-parler-de-reconciliation-n-a-pas-de-sens_6068827_3232.html).

dentielles concernant la mémoire de la colonisation et de la guerre d'indépendance – la demande de pardon aux harkis³ et la reconnaissance du massacre du 17 octobre 1961⁴ –, elle propose une analyse de la politique des petits pas d'Emmanuel Macron à l'aide de la catégorie freudienne du démenti, dont la force sociale est de rendre méconnaissable et, par conséquent, intraitable le réel, ici la colonie et ses legs. Tout laisse à penser en effet que, sous la surface vernie du mot « réconciliation », s'enracine un impensé colonial qui, de la colonie, reproduit les catégories démographiques et leur traitement différentiel, les figeant soixante ans plus tard en un univers d'appartenances concurrentielles, au détriment d'une connaissance historique et d'une reconnaissance politique de ce que fut l'Algérie française (Fabbiano, 2022). À partir du projet de patrimonialisation de la maison natale d'Yves Saint-Laurent à Oran, mis en avant par deux articles de presse peu après la publication du rapport Stora, Noureddine Amara revient sur ce procédé de marchandisation et d'euphémisation du passé colonial qu'il qualifie de « doux révisionnisme : doux puisque sa force de persuasion est adossée à une morale de réconciliation. Révisionnisme parce que sans nier les crimes coloniaux, dans son inventaire à la Prévert, l'auteur [Stora] fouille dans l'histoire, trie et sélectionne, nivelle et hiérarchise »⁵. La muséification de la demeure familiale du styliste en serait une parfaite illustration, dès lors que, repoussées derrière le glamour de la réhabilitation, se dissimulent les injustices subies par la majorité dominée.

3. Fabbiano Giulia, « Avec le “pardon” d'Emmanuel Macron, les harkis sont convoqués une fois de plus en figurants censés cautionner l'histoire qui leur est imposée », *Le Monde*, 30 septembre 2021, (www.lemonde.fr/idees/article/2021/09/30/avec-le-pardon-d-emmanuel-macron-les-harkis-sont-convoques-une-fois-de-plus-en-figurants-censes-cautionner-l-histoire-qui-leur-est-imposee_6096527_3232.html).

4. Tebbal Amine et Yacef Racim, « Nous, petits-fils d'indépendantistes algériens, croyons à la vertu du juste et au travail des historiens », *Le Monde*, 18 octobre 2021, (www.lemonde.fr/afrique/article/2021/10/18/nous-petit-fils-d-independantistes-algeriens-croyons-a-la-vertu-du-juste-et-au-travail-des-historiens_6098854_3212.html).

5. Amara Noureddine, « Une mémoire hors contrat », *Liberté*, 31 janvier 2021, (www.liberte-algerie.com/contribution/une-memoire-hors-contrat-353284).

GÉNÉRATION S

GÉNÉRATIONS explore les dynamiques de transmission au sein des principaux groupes mémoriels désignés en France – les immigrés, les harkis, les pieds-noirs –, refusant de les réduire aux logiques qui leur sont traditionnellement réservées de la blessure, de la concurrence, de l'instrumentalisation et de la réconciliation. Chaque chapitre se focalise sur un aspect circonstancié – culturel, religieux, politique – à partir duquel observer/faire parler la manière dont l'expérience vécue est élaborée et restituée, traversant les âges et créant des configurations de subjectivités partagées. Le terme « génération » est à entendre dans son acception sociale de classe d'individus qui, face à des conditions communes, sont porteurs de caractéristiques et de comportements qui leur confèrent une certaine unité (Mannheim, 1990 [1928]). Dès lors, comme le souligne Abdelmalek Sayad, « il ne suffit pas de partager le même temps chronologique pour être sociologiquement contemporain. Aussi peuvent appartenir à des générations sociales différentes, dans la mesure où ils ont été engendrés par des conditions sociales différentes – mais aussi dans la mesure où ils répondent différemment aux conditions sociales –, des hommes qui vivent simultanément dans le même temps » (1994 : 157). Or, tournant historique et mémoriel, 1962 ne fait pas nécessairement

Algérie coloniale - Traces, mémoires et transmissions

génération, du moins pas pour tous, pas de la même manière.

En 1988, Paul Thibaud

notait déjà à ce sujet, l'absence d'une génération algérienne « parce qu'il n'y a pas de cette période une mémoire constituée [...] au mieux une constellation de personnes qui, à un moment ou à un autre, sont "passées" par l'Algérie » (1990 : 46-47). Dans le sillage de cette approche, les auteurs questionnent l'émergence de générations algériennes multiples autour de nœuds mémoriels spécifiques, faisant fonction de frontières d'appartenance à renforcer ou à traverser selon les moments et les situations. Ils rappellent également les contraintes qui pèsent sur la transmission, liées au contexte social et politique en France pendant le conflit et au lendemain de l'indépendance algérienne, empêchant souvent le partage des souvenirs et la formalisation d'un récit collectif autrement que sous le mode d'une mémoire barrée (Loroux, 2005). D'autres chemins sont alors empruntés, tant il est vrai que lorsque le passé « ne se transmet pas comme un savoir constitué, ni dans des modalités de communication spécifiques [...] [il] s'acquiert comme une connaissance ordinaire, dans le cours quotidien des interactions au sein de la famille » (Lepoutre, Cannoodt, 2005 : 290) ou du milieu, dans les interstices de pratiques qui à première vue ne sont pas historiques ou mémorielles. Michèle Baussant montre que, pour les Européens d'Algérie confrontés à un vécu qui peine à être intégré dans le patrimoine national, les manifestations religieuses assurent une continuité à la fois généalogique et expé- rimentelle, porteuses « d'histoire [...] et d'une autre histoire que celle qui a "droit de cité" » (Dakhli, 1990 : 252). Le pèlerinage est précisément ce chronotope où se raconte le passé colonial, se déploient les mémoires et se joue l'identité. Se tournant vers un autre genre de pratique – le vote – à propos de la même population, Emmanuelle Comtat s'intéresse, elle aussi, à la transmission de la mémoire familiale des pieds-noirs et de leurs enfants. L'incidence de l'histoire coloniale dans l'expérience collective est ici éclairée, de même que ses transformations, par l'analyse du comportement électoral comme expression du positionnement politique (2009). La chanson est un autre lieu pour scruter le travail du passé. Hajer

Ben Boubaker investit ce domaine au niveau de l'articulation entre combat indépendantiste et héritage anticolonial, proposant une analyse générationnelle en trois temps de l'histoire musicale de l'immigration algérienne en France. À défaut d'une transmission formalisée, la mémoire musicale des aînés est tout de même absorbée dans la production des artistes contemporains post-1962 qui se la réapproprient et en actualisent la lutte. L'articulation d'histoires plurielles se retrouve, également, cristallisée dans une autre situation de lutte : la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, événement qui bouleverse le rapport aux temps (passé, présent et futur) et le positionnement des descendants d'immigrés et de harkis. Giulia Fabbiano et Abderahmen Moumen s'y intéressent et discutent la manière dont ce combat et ceux qui suivent convoquent la mémoire du colonialisme et de la guerre d'indépendance algérienne, au cœur du racisme anti-Arabe des années 1970-1980, s'en inspirent aussi, dans le même temps qu'ils en désactivent la portée potentiellement clivante.

Cette section s'ancre presque uniquement dans la société française et manque de questionnements sur la société algérienne. Ce qui pourrait être interprété comme un déséquilibre est en réalité révélateur d'une différence majeure aussi bien dans l'historicité que dans le devenir postcolonial des deux pays. D'un côté, il est question de construction nationale arrimée à un récit rassembleur fort, laissant, pour l'heure, peu de place à l'émergence collective d'appartenances et de mémoires singulières en lien avec le fait colonial (Djeral, 2004 ; Rahal, 2017, 2022), qui – écrit Karima Lazali –

« fait Un, il est massif et clôt le débat », y compris même à propos du mouvement de libération et de ses tensions internes (2018). Sylvie Thénault nous le rappelle, en retraçant la trajectoire nationaliste de Bacheche Ben Hamdi, héros sans honneurs, condamné à mort et guillotiné en 1957 pour l'assassinat d'Amédée Froger¹, dont l'engagement messaliste reste encore aujourd'hui un sujet gênant.

1. Amédée Froger était maire de Boufarik et élu à l'Assemblée algérienne, figure reconnue de la mobilisation pro-Algérie française.

De l'autre côté, 1962 inaugure sur le sol hexagonal l'émergence d'une fragmentation mémorielle, faisant peu à peu surface publiquement au sein d'un « espace commémoratif clivé » (Dewerpe, 2006 : 626). En l'absence d'un récit-cadre historique, il en résulte la coprésence d'une multitude d'acteurs collectifs à la généalogie coloniale clairement établie, dont « chacun a pris un bout, celui où il s'est reconnu, d'où la constitution d'une mémoire-puzzle » (Thibaud, 1990 : 48). Les générations ici présentées portent ainsi l'héritage de l'empire dans son travail de cloisonnement socio- démographique bien que certaines d'entre-elles cherchent, ou aient cherché, à s'en défaire.

TÉMOINS

TÉMOINS conclut ce parcours au cœur de la transmission en prenant à partie une figure dont la « demande sociale » (Wieviorka, 2013 [1998] : 117), de plus en plus impérieuse, est devenue un trait de notre époque. La guerre d'indépendance plus que la période coloniale, depuis la conquête jusqu'à l'éclatement de l'insurrection armée, n'y échappe pas. Dès les années 1970 en France et à partir des années 1980 en Algérie, des voix inaudibles ou marginales dans les récits institutionnels commencent à se faire entendre (Branche, 2005 ; Siari Tengour, Soufi, 2004b ; Sidi Moussa, 2019) et à en complexifier la trame. Par les ouvrages, les bandes dessinées, les films, les documentaires, le théâtre, la chanson et plus récemment les podcasts, la transmission sort des cercles familiaux ou des milieux fermés et devient en quelque sorte publique. À partir de l'œuvre du cinéaste Mehdi Charef, Djemaa Maazouzi discute le dispositif mis en place dans *Cartouches gauloises* où la dimension auto- biographique et celle fictionnelle autour de la « guerre d'Algérie » donnent à voir l'entrelacement des mémoires individuelles et groupales (Halbwachs, 1997 [1950]), des âges et des temps historiques convoquant le spectateur en tiers dans une visée pédagogique. Cette médiation, ici par l'image, peut, par ailleurs, solliciter les conditions d'un retour de parole dans la sphère domestique. Dans son dernier ouvrage sur les traces de la guerre dans les familles

d'appelés métropolitains, Raphaëlle Branche note, par exemple, que dans les décennies qui ont suivi la fin de la guerre, « tous n'ont pas conscience d'appartenir à un même groupe, d'être des anciens d'Algérie. [...] Pour les quelque 1,5 million de conscrits démobilisés, n'émerge que lentement l'idée qu'ils sont des "anciens combattants" » (2020 : 271). À partir des années 2000, le contexte est en revanche favorable pour devenir des « enfants d'appelés », pour « interroger son appartenance à une génération » (2020 : 449) et, surtout, pour en témoigner. En rend compte Florence Dosse qui, à partir de sa propre expérience d'héritière, questionne auprès d'anciens appelés, de leurs épouses et de leurs enfants la construction d'une mémoire seconde : la mémoire de ce que les acteurs ont au fil des ans partagé avec leur entourage. S'y rencontrent, tissées de silences et de non-dits, des histoires plurielles – paternelle, familiales, nationales et politiques – et des témoignages fragmentaires. Articulée à l'exigence de rendre public, une exigence de collecte travaille aussi bien le milieu académique que la société civile. Les initiatives spécifiquement consacrées à recueillir des témoignages – quelles qu'en soient la forme et la matérialité – liés à l'Algérie coloniale et à la guerre de libération ont de plus en plus d'audience¹. D'autres, qui ne ciblent pas nécessairement ces séquences, contribuent, quant à elles, à en montrer la centralité. Revenant sur la campagne « Histoire et mémoires de l'immigration : mobilisations et luttes pour l'égalité, 1968-1988 », menée par l'association Génériques, aujourd'hui disparue, Amar Nafa souligne, par exemple, l'importance de l'engagement anticolonial dans les parcours militants de deux témoins. Globalement, se renforce et s'élargit la volonté de sauvegarder des traces d'un passé que les seules archives ne sauraient restituer, ou parce qu'inaccessibles ou parce qu'incomplètes ou encore parce que biaisées, comme le rappelle Daho Djerbal au sujet du mouvement national dans un entretien accordé au journal francophone *El Watan*, à l'occasion de la parution des mémoires de Lakhdar

Bentobbal². « Construire notre histoire uniquement à partir du document écrit, ça revient à l'écrire à travers le regard de l'administrateur civil et du commandant militaire. Or, il nous fallait absolument revenir à nous-mêmes, à ce que nous avons vécu et entreprendre de recueillir le matériau nécessaire pour confronter ce que nous, nous avons vécu avec ce que disent les administrateurs civils et les commandants de l'armée française d'occupation » précise-t-il³. C'est ainsi que, lors de sa rencontre avec Lakhdar Bentobbal, il l'interpelle sur sa responsabilité de témoigner : « Vous êtes un témoin et un acteur principal de la lutte de Libération nationale, depuis avant 1954 jusqu'en 1962. Cette histoire qui est la vôtre, vous n'avez pas le droit d'en faire une propriété personnelle. Elle appartient au peuple algérien. C'est l'histoire de l'Algérie et des Algériens. Et donc vous êtes tenu aujourd'hui de transmettre ce que vous avez vécu au plus grand nombre. »⁴ Si témoigner est une exigence subjective ou sociale, cette exigence ne se décline cependant pas de la même manière dans un contexte de recherche, pédagogique ou encore culturel, n'engage pas les mêmes logiques et ne présente pas les mêmes biais. Observant des séances de témoignage en classe dans le cadre du programme « Témoins directs de la guerre d'Algérie », mis en œuvre dans quelques lycées depuis 2015-2016 par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), Aude Signoles questionne le dispositif de production d'un récit transgroupe encadré qui, s'appuyant sur la force émotionnelle d'une parole légitimée par l'autorité de l'être-en-présence (Ricœur, 2000 ; Derrida, 2005), libère paradoxalement la mémoire collective de ses revendications spécifiques. Ainsi, non seulement « l'immédiateté de ces récits à la première personne agit comme

2. Figure importante du nationalisme, Lakhdar Bentobbal est un ancien membre du Comité de coordination et d'exécution (CCE) du FLN, un ancien ministre de l'Intérieur du GPRA ainsi qu'un des négociateurs algériens des accords d'Évian. Daho Djerbal le rencontre en 1980 et travaille avec lui, autour de son expérience anticoloniale, pendant six ans. Le livre qui en rend compte ne sortira que trente-cinq ans plus tard. « Cette histoire appartient à l'Algérie et au peuple algérien », *El Watan*, 22 novembre 2021, entretien mené par Moustapha Benfodil.

3. *Ibid.*

1. Nous renvoyons, aussi, aux initiatives Récits d'Algérie (<https://recitsdalgerie.com>) et Les Archives numériques du cinéma algérien (www.youtube.com/channel/UC6J0DolxQORuQSIBRPHjEpQ).

le feu dans la chambre réfrigérée qu'est l'histoire » (Hartman *in* Wieviorka, 2013 [1998] : 97), mais aide aussi à contourner les obstacles éventuels que celle-ci pourrait rencontrer en même temps qu'elle participe à favoriser une dynamique de transmission ascendante, des élèves vers leurs aînés.

Parution le 17 mars 2022

Pour en savoir plus ou recevoir
l'ouvrage en service de presse :

Marie-Laurence Dubray
m.laurence.dubray@lecavalierbleu.com
06 07 83 57 53